Wallonie

ANNEXE 26

BOUILLON

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Réf. dossier Urbanisme/Commune : BC202600038 (À rappeler lors de toute demande ultérieure)
Réf. dossier Urbanisme/DGO4 : F0510/84010/UCO2/2026/40/2475723 (À rappeler lors de toute demande ultérieure)

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande de la SA Carrefour Belgium – Madame FENG Ye (Permit Manager) – Siège situé à 1930 ZAVENTEM – Da Vincilaan n°3 en vue d'obtenir le permis d'urbanisme pour : *la régularisation de la peinture de la façade sud, d'enseignes et de vinyles publicitaires et placement d'un support en toiture avec enseigne et de trois mâts à drapeaux au Carrefour Market :*

À régulariser :

- Façade sud : recouvrement au-dessus de l'entrée principale par une peinture gris anthracite RAL 7016.
- Enseigne de la façade sud : remplacement de l'enseigne et placement d'une ligne horizontale. Le lettrage est rouge RAL 3020, éclairé par des LEDs internes. La ligne n'est pas éclairée.
- Enseigne de la façade ouest : nouvelle enseigne et prolongement de la ligne horizontale existante. Même lettrage rouge RAL 3020 éclairé par LEDs internes, ligne non éclairée.
- Panneaux « bienvenue » et « au revoir » à l'entrée du parking (panneau existant): remplacement des deux faces par un dibond décoré rouge RAL 3020 sans modification de taille.
- Totem à l'entrée du site : remplacement des deux enseignes par un dibond rouge RAL 3020 sur les deux faces et un dibond noir sur les deux faces, sans modification de taille.
- Vinyles publicitaires à l'entrée du magasin : autocollants rouge RAL 3020 et blanc RAL 9003.

Nouveaux placements :

- Installation d'un support sur la toiture, côté route du Croisé.
- Enseigne double face sur ce support : lettrage blanc RAL 9003 sur fond rouge RAL 3020, éclairé par LEDs internes.
- Trois mâts supportant des drapeaux en bordure de route : chaque mât est fixé et stabilisé par un bloc de béton apparent, non ancré au sol. Les drapeaux sont décorés rouge RAL 3020 sur les deux faces.

⇨ L'enquête publique est organisée du **23 novembre 2026 au 15 décembre 2026 (dépôt des réclamations du 30 novembre 2026 au 15 décembre 2026) – art. D.IV.40 du CoDT/D.VIII.7 et suivants du CoDT**, pour le motif suivant : la demande déroge à la zone d'espaces verts du plan de secteur - art. D.II.38 du CoDT – art. D.IV.7 du CoDT.

⇨ **Situation de la demande** : Rue de la Sentinelle, 68 à 6831 Noirefontaine – 6°Division, NOIREFONTAINE section D numéro 1031M, 1031P, 1031S

⇨ **Le Collège communal de la Ville de Bouillon est l'autorité compétente pour statuer sur cette demande.**

⇨ **L'enquête publique est ouverte du 30 novembre 2026 au 15 décembre 2026 :**

DATE D'AFFICHAGE DE L'AVIS D'ENQUÊTE	DATE D'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE	LIEU, DATE ET HEURE DE CLÔTURE DE L'ENQUÊTE	LES OBSERVATIONS ÉCRITES PEUVENT ÊTRE ADRESSÉES AU :
23 novembre 2026 au 15 décembre 2026	30 novembre 2026	Administration Communale Place Ducale n°1 6830 BOUILLON **Le 15 décembre 2026** à 11h00	Collège Communal Place Ducale n°1 6830 BOUILLON

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'affichage jusqu'à la date de clôture de l'enquête (tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h00 et un jour en semaine jusque 20h00 sur rendez-vous) à l'Administration communale de Bouillon auprès du Service urbanisme de la Commune, au téléphone 061/280.326 ou au 061/280.328.
Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme au même endroit.

Tout intéressé peut formuler ses réclamations et observations écrites auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête (à peine de nullité, les envois par courriers ou télécopie sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés) :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, à l'attention du Collège communal, Place Ducale 1 à 6830 BOUILLON ;
- Par télécopie au numéro 061/46.80.48 ;
- Par courrier électronique aux adresses suivantes : **urbanisme@bouillon.be**
- Remises au Service urbanisme dont le bureau se situe Place Ducale 1 à 6830 BOUILLON.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique porteront la mention : « **Enquête publique SA CARREFOUR pour un permis d'urbanisme / BC202600038 ».**
Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service urbanisme de l'administration communale ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

A Bouillon, le 17 novembre 2026

Par le Collège :
La Directrice générale ff,
PIROTTE Nicole

Ville de BOUILLON

La Bourgmestre
NEMERY Marie-Julie